



Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des Parents  
Vendée Grand Littoral

# Réunion d'information sur la parentalité et le handicap chez l'enfant et l'ado.

**VISIO OU  
PRÉSENTIEL**

## INTERVENTIONS DE :

- ~ Bulle d'Air
- ~ La Caf
- ~ Esmeralda
- ~ Hope N Down
- ~ Les amie d'Emilie
- ~ Mdp
- ~ Réseau Passerelle
- ~ Vacances et Familles

**Jeudi 7 avril à 18h**

**GRATUIT - OUVERT À TOUS - SANS INSCRIPTION**



En visio, rendez-vous sur : [www.vendeegrandlittoral.fr/actions-parentalite](http://www.vendeegrandlittoral.fr/actions-parentalite)  
ou en présentiel au siège de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral  
35 impasse du Luthier - ZI du Pâtis 1- 85440 Talmont-Saint-Hilaire

## - Groupe de parole handicap :

Proposé par l'association "ECOUTE PARENTS"

## Je chemine avec mon enfant : sa particularité, sa différence, ses situations de handicap... Comment l'aider ?

*Mon enfant est en situation de handicap à l'école, je m'inquiète de son devenir.*

*Le regard des autres est difficile à vivre.*

*Comment vais-je aborder l'adolescence avec mon enfant ?*

*Tous ces papiers à remplir sans cesse et tous ces circuits administratifs, c'est lourd !*

*Pas facile d'accepter en famille les comportements différents de mon enfant...*



*Je ne sais pas s'il s'agit, pour mon enfant, d'un comportement ordinaire ou si c'est lié à un trouble spécifique*

Etre parent d'un enfant de moins de 18 ans, porteur de difficultés, en situation de handicap, est un parcours souvent difficile : pressions de l'extérieur, contraintes dans le quotidien, incompréhensions, isolement, sentiment d'impuissance, inquiétudes sur l'avenir ... de vraies questions pour les parents.

**L 'association ECOUTE PARENT vous propose des cycles de trois ateliers (s'inscrire au(x) cycle(s) de votre choix) pour partager vos questionnements entre pairs, accompagnés par deux professionnels**

**les lundis 27/01, 24/02, 24/03 – 25/04, 30/05, 27/06 –  
26/09, 17/10, 21/11/22 de 20 h à 22 h**

**salle 12 Pôle associatif 71 Bd Briand La Roche sur Yon**

Ateliers animés par Mme Grillard et M. Auger (ECOUTE PARENT)

**Inscription obligatoire** : [ecouteparent@gmail.com](mailto:ecouteparent@gmail.com) (règle sanitaire : port du masque)



# PRÉSENTATION DE BULLE D'AIR

## KUI SOMMES-NOUS ?

Fort de son expérience initiée par la MSA Alpes du Nord il y a plusieurs années, la MSA a décidé de développer le service Bulle d'air®. Il répond ainsi aux besoins de répit à domicile des aidants sur tout le territoire.

**Le succès de ce service nous a permis de l'étendre à d'autres régions et d'être présents dans 17 départements aujourd'hui et presque une trentaine en 2021.**

## AI-JE DROIT À BULLE D'AIR® ?

**Oui. En tant qu'aidant, vous avez besoin d'avoir du temps pour vous, plus que tout autre.** Que vous accompagniez un proche fragilisé par le handicap, la maladie ou l'âge. Qu'il s'agisse de votre conjoint, d'un parent ou d'un enfant, que vous soyez adhérent MSA ou non.

## ET SI MES BESOINS ÉVOLUENT ?

**Rien de plus simple,** encore une fois. Vous appelez Bulle d'air®. Le service vous propose un nouveau relayeur, et peut annuler le contrat ou le modifier selon vos nouveaux besoins.

Nos partenaires :



avec le soutien de :



## JE VEUX MA BULLE D'AIR® !

### RIEN DE PLUS FACILE !

- 1. Je téléphone, j'expose ma situation et on m'explique tout :** comment ça marche, qui, quand, comment quelqu'un va pouvoir me relayer auprès de mon proche.
- 2. Un responsable vient à domicile,** pour nous rencontrer moi et la personne que j'aide. Ensemble nous faisons l'évaluation complète de nos besoins.
- 3. L'intervention est alors mise en place.** Elle sera assurée par un « relayeur », une personne professionnelle et de confiance, aux capacités et aux disponibilités adaptées.

## CONTACTEZ-NOUS !

Association ADMR Aide aux Aidants  
1 b Rue Monseigneur Gendreau  
85190 AIZENAY  
02 51 44 11 55  
aideauxaidants.admr85.org

Des permanences régulières dans plusieurs villes de Vendée, renseignez-vous !

[www.repit-bulledair.fr](http://www.repit-bulledair.fr)

un service opéré par :  DMR pour tous, toute la vie, partout



**AVEC BULLE D'AIR® RETROUVEZ LE TEMPS DE VIVRE**



un service proposé par :



L'essentiel & plus encore

Avec Bulle d'air®, prenez le temps de vivre, de souffler, pour mieux vous occuper de votre proche





## UNE SOLUTION DE RÉPIT À DOMICILE

Pendant votre absence, une personne prend votre relais. D'où le terme : le relayeur. Il vous remplace dans les gestes du quotidien que vous réalisez auprès de votre proche.

Les relayeurs sont sélectionnés par les soins du service Bulle d'Air®, sur la base de leurs savoir-faire. Ce sont souvent des aides-soignants, techniciens d'intervention sociale et familiale, moniteurs-éducateurs, aides médico-psychologiques etc.



« C'est comme si je n'avais plus de vie à moi toute seule, ça peut devenir dangereux parce que l'une sans l'autre on serait perdues ». Catherine, la maman de Charlotte, est très fusionnelle avec sa fille ; mais elle a aussi besoin de prendre du temps pour elle, se ressourcer... « Quand on est parent d'un enfant

comme Charlotte physiquement c'est quand même une charge très lourde qui ne vous quitte jamais ». Aujourd'hui Catherine s'absente sereine et consciente qu'elle n'est « certainement pas la seule à pouvoir lui apporter du bien-être dans la vie ».

Catherine, aidante

## 1.2.3 SOUFFLEZ !

Grâce au service Bulle d'air®, vous profitez « à la carte » d'un service spécialiste du répit à domicile :

- en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- de nuit,
- ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus
- ponctuellement ou de façon régulière

Durant votre absence, un professionnel de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relais auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties...



## S'OFFRIR UN RÉPIT BIENFAISANT

En acceptant de m'absenter, je me suis rendue plus disponible pour mon proche.

Désormais plus détendue parce qu'elle s'accorde des temps de pause. Yvette l'aidante, a retrouvé le sourire, elle est plus patiente et en confiance. « C'est comme si quelqu'un de ma famille était là pour me remplacer. Et ce sont des personnes qui ont des gestes et des postures vraiment techniques et professionnelles ».

### Je pars en toute sérénité

Très expérimentés et formés, soigneusement sélectionnés et supervisés, les relayeurs mettent leurs compétences au service des familles, dans le cadre spécifique du service de répit à domicile

« J'ai été aidante, je connais ce sentiment d'être là tout le temps pour quelqu'un qu'on aime, et de culpabiliser d'avoir besoin de prendre du temps pour soi... Je trouve que c'est très déculpabilisant de savoir qu'il y a des gens dont c'est le métier ».

Béatrice, relayeuse depuis trois ans

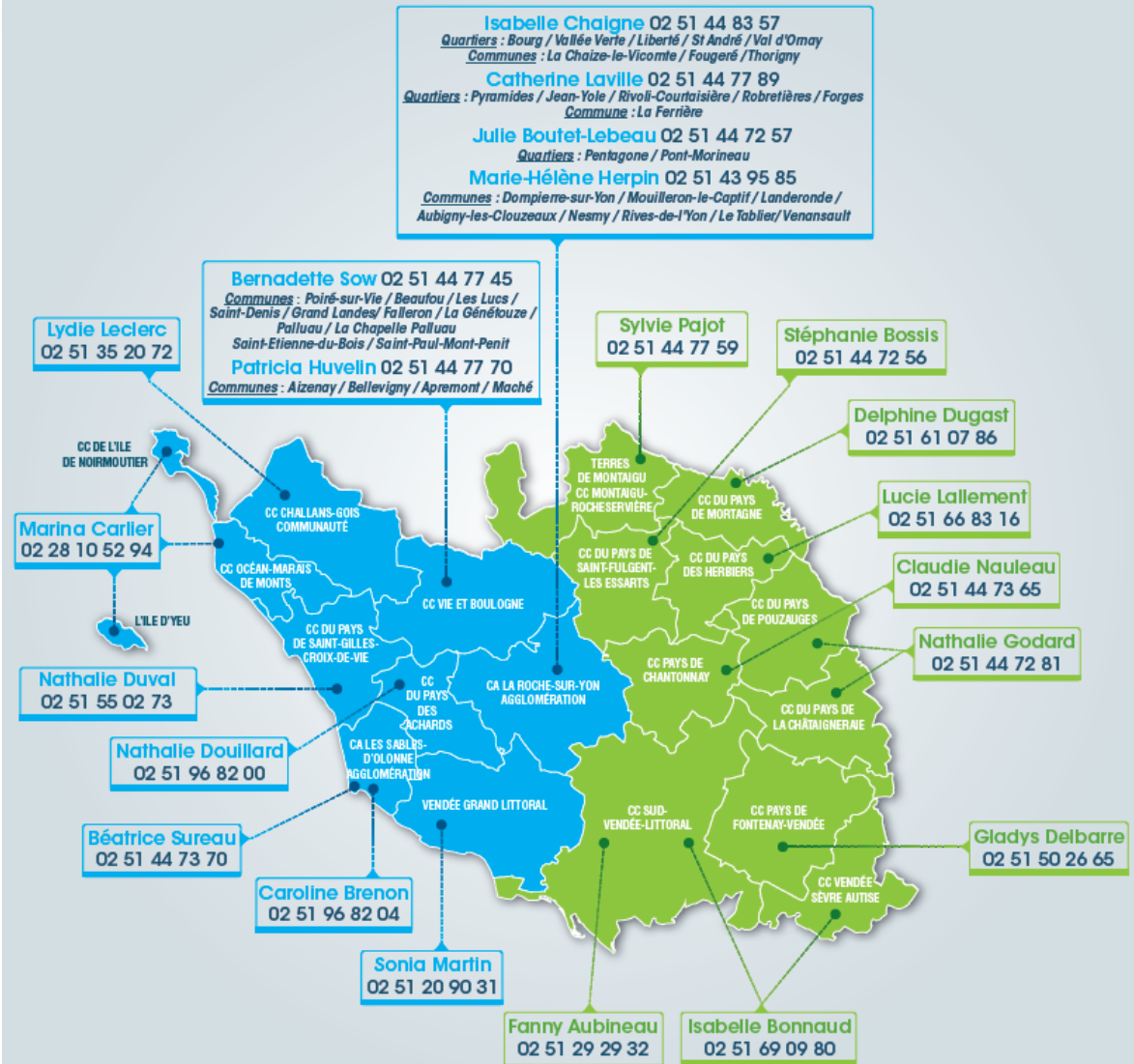
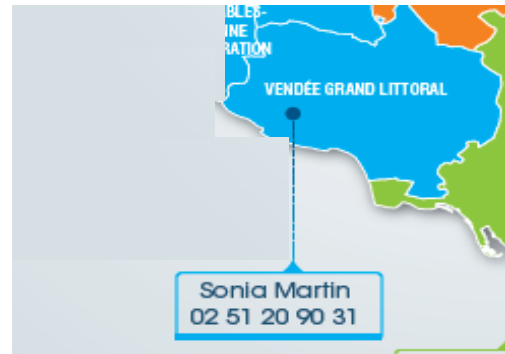
# LA MALADIE OU LE HANDICAP D'UN ENFANT : SOUTIEN DE LA CAF



## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL pour les familles avec enfant(s)

-  — NAISSANCE
-  — SÉPARATION
-  — PARENT SOLO
-  — HANDICAP/MALADIE D'UN ENFANT
-  — LOGEMENT
-  — INSERTION
-  — DÉCÈS

Le travailleur social de la Caf, VOUS ACCOMPAGNE





### Missions du TRAVAILLEUR SOCIAL CAF85

- ÉCOUTER
- SOUTENIR/RÉFLÉCHIR sur votre réalité familiale : organisation quotidienne, logement, travail ou non, vacances/loisirs, modes de garde...
- INFORMER sur : les services de proximité, les droits et aides

### PRESTATIONS FAMILIALES de la CAF

- AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) et ses compléments
- AJPP (Allocation Journalière de Présence Parentale)
- AJPA (Allocation Proche Aidant)
- majoration du CMG (Complément Mode de Garde) et, de l'Aeeh pour les parents vivants seuls

## Maladie et handicap d'un enfant

### AIDES FINANCIERES de la CAF85

- Aide à domicile
- Aide au répit
- Majoration des aides aux vacances
- Prêt à l'adaptation du logement
- Prise en charge d'un tiers dans des structures d'accueil (établissements du jeune enfant, périscolaire, accueils de loisirs, accueils jeunes)

### SITES INTERNET

- <https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-vendee/accueil>
- <https://handicap.gouv.fr/accueil>

Sonia MARTIN, Travailleuse sociale de la CAf, transmet des documents complémentaires sur les aides au répit, adaptation du logement et aide à domicile.

Pour voir l'ensemble des aides financières de la caf de vendée:  
<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-vendee/actualites/annee/2022/retrouvez-la-reglementation-des-aides-financieres-aux-familles-de-la-caf-de-la-vendee>

# PRÉSENTATION DE ESMERALDA

## Notre équipe :

Présidence :  
Aurore SAVIN & Anne MAINCHAIN

Vice-Présidence :  
Hélène VION ainsi que son adjointe  
Tiphaine ALBERT

Administratif :  
Wilfrid SAVIN

Trésorier :  
Sébastien ALBERT

Communication :  
Julien VION  
Richard MAINCHAIN

## Contactez-nous :

Tél : 07.83.71.67.46

 /assoemeralda

asso.esmeralda85@gmail.com

www.esmeralda85.fr



Nos partenaires :



POPAL soutient l'association Esmeralda

Ne pas jeter sur la voie publique. Impression & création PopXL - Le Poiré sur vie



**ESMERALDA**  
Écouter, accompagner, aider...

Association créée par des parents dans le but de venir en aide aux familles d'enfants ayant des difficultés d'adaptation au milieu scolaire classique (Troubles Dys, Troubles de l'attention avec ou sans Hyperactivité, Haut Potentiel Intellectuel, Hypersensibilité...), mais également et plus largement, dans la parentalité.





## NOS OUTILS

Orientation vers les professionnels locaux (psychologues et neuropsychologues, sophrologues, psychomotriciens, praticien en psychopédagogie positive...).

Partenariat avec Wesco & mallette pédagogique.

Rencontres Parents d'ESMERALDA : écoute, entretien téléphonique, temps d'échange gratuit entre parents), livres et matériels, mallettes pédagogiques à destination des écoles.



## NOS ACTIONS

Ateliers avec des sophrologues, psychologues, arts thérapeutes, psycho-pédagogue positive... ; visio conférences, conférences, conférences participatives, ciné débat, goûter d'ESMERALDA ; Forums...

Accompagnement personnalisé pour les familles qui le souhaitent.

Accompagnement/projet personnalisé pour les écoles, collèges et établissements d'enseignement général et professionnel, ateliers sur mesure pour les équipes éducatives, temps d'échanges, conférences, forums...



## NOS PROJETS

Sur une échelle temporelle :  
Création janvier 2018, janvier 2021 plus de 50 familles accompagnées.

Projets d'accompagnement construits avec et pour des écoles, collèges et centres de formation.

Mai 2021 : site internet.

À venir : Pleins de projets originaux (bd, logiciel à destination des enseignants...).





# « hope n'down, tous différents, tous ensemble »



## ◀ Pourquoi adhérer à Hope n'Down ?

Ensemble nous serons plus fort, nous pouvons discuter de nos problèmes et de nos solutions (on peut déjà le faire sur les forums, mais la vie réelle, c'est pas mal non plus), échanger des pratiques pour les professionnels, mettre en place des réponses adaptées à l'évolution de nos enfants, pourquoi pas travailler sur des appartements adaptés aux personnes porteuses de trisomie comme l'ilot du bon secours à Arras.

Pourquoi pas une association uniquement avec des personnes différentes (Trisomie 21, autisme, retard moteur...) ? Parce que si on milite pour une inclusion sociale et professionnelle, ça nous semblerait bizarre de rester tout seul dans notre coin.

**Simplement pour faire changer le regard des gens sur la différence**

## ◀ A quoi ça engage ?

Si vous n'avez pas le temps, le montant de l'adhésion nous aidera à la mise en place de nos projets.

Dans la vie de tous les jours, expliquer aux gens qui portent un regard dérangeant sur des personnes porteuses de trisomie, qu'elles ne sont pas si différentes d'eux, juste un peu plus lentes dans leur apprentissage ou dans leur fonctionnement.

Adhérer c'est s'engager, militer.

Vous n'avez pas de temps mais vous avez peut-être des idées, on est preneur ! Un exemple, Emilie, kiné et bénévole de Hope n'Down s'est proposée pour créer des décorations que nous pourrions vendre au profit de l'association. Vous avez du temps, des idées ou des compétences ? Nous avons des projets plein la tête, vous pouvez nous aider à les mettre en place.

## ◀ Quels sont nos projets du moment ?

- Mise en place de convention avec les crèches, pour accueillir nos enfants.
- Se rapprocher des maternités pour être un outil pour les professionnels lors de l'annonce de la trisomie d'un enfant.
- Création d'un calendrier autour de la trisomie 21.
- Mise en place de séances d'activité inclusive (loisirs et formations).
- Diffuser les applications nomades de l'association Down up.

**N'hésitez pas à nous contacter, à nous poser des questions, à proposer vos idées...**





## Les amis d'Emilie

### Garde de personnes en situation de handicap à domicile

N'hésitez pas à nous contacter  
[lesamisdemilievendee@gmail.com](mailto:lesamisdemilievendee@gmail.com)

 [facebook.com/lesamisdemilievendee](https://www.facebook.com/lesamisdemilievendee)

[www.handisitter.fr](http://www.handisitter.fr)



- Vous avez besoin de vous absenter de votre domicile et vous ne pouvez pas emmener votre enfant, ou vous avez besoin d'un répit, **Les amis d'Emilie** sont là pour vous aider à trouver un(e) handi-sitter.

- Vous êtes étudiant(e) ou diplômé(e), vous avez une expérience dans le handicap, devenez **handi-sitter**. C'est un service rémunéré et déclaré.

- Vous souhaitez aider **Les amis d'Emilie**, faites **un don**.  
(Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « association Les amis d'Émilie Vendée »).

Consciente des manques en matière de système de garde et d'accueil pour les enfants et adultes en situation de handicap, l'association **Les amis d'Emilie** propose de vous mettre en relation avec une personne motivée et qualifiée pour garder votre proche ponctuellement ou régulièrement à votre domicile.

L'adhésion à l'association est de **40 € par an** pour :

- l'accès au fichier de personnes sélectionnées par **Les amis d'Emilie**.
- la gestion et le suivi des rendez-vous et des gardes.

Le paiement de la garde s'effectue directement par la famille, à la personne choisie (CESU) sur la base de **11 € de l'heure**, tarif constaté par l'association. Vous pouvez bénéficier ensuite d'abattements fiscaux.

L'association **Les amis d'Emilie** s'engage à sélectionner les « handi-sitter » (ex : étudiant choisi en école d'infirmiers, éducateurs spécialisés, etc) avec soin et dispose **d'un règlement intérieur**. Elle assure un suivi qualitatif des prestations auprès des familles et des handi-sitters.

L'adhésion pour l'handi-sitter est de 20 € par an. Les étudiants(es) effectueront en principe une **présence responsable** excluant les soins médicaux, les repas ainsi que les toilettes. Toutefois, si la famille le souhaite, sous sa responsabilité, elle peut demander à « l'handi-sitter » de donner un médicament, faire une toilette, ou donner un repas.

# PRÉSENTATION DE LA MDPH

## MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VENDEE (MDPH)

### Un lieu unique vous est dédié

- Ecoute
- Conseils
- Aides techniques et financières

**N° VERT (Appel gratuit) : 0 800 85 85 01**

Courriel : [mdph@vendee.fr](mailto:mdph@vendee.fr)

### UN LIEU UNIQUE EN VENDEE

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille.

A votre écoute, une équipe pluridisciplinaire d'évaluation composée de médecins, de psychologues, d'ergothérapeutes, d'enseignants spécialisés et de travailleurs sociaux, étudie votre situation.

A partir de votre projet de vie, elle élabore un plan personnalisé de compensation ou de scolarisation adapté à la nature et au degré de votre handicap.

### POUR QUI ?

Ce lieu d'accueil est ouvert aux personnes handicapées (quels que soient l'origine et la nature du handicap, l'âge et le lieu de résidence en Vendée), à leur famille, aux professionnels, aux associations,...

### FACILITER VOS DEMARCHES

La Maison Départementale des Personnes Handicapées offre un accès unique aux droits et prestations : la Carte d'Invalidité (CI), la Prestation de Compensation Départementale du Handicap (PCDH), l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), l'orientation vers un établissement adapté, la Carte européenne de Stationnement (CS) ou encore la Carte de Priorité (CP), ...

### QUELS SERVICES ?

- Vous informer sur vos droits,
- Vous proposer des solutions adaptées à votre handicap ,
- Vous conseiller dans l'élaboration de votre projet de vie,
- Vous accompagner dans le projet de scolarisation de votre enfant,



- Vous aider dans l'accès à la formation et à l'emploi,
- Vous orienter vers les organismes compétents,
- Vous proposer des mesures de conciliation et de médiation si vous vous heurtez à des difficultés.

- **une plate-forme d'accueil téléphonique**
- **une permanence en Langue des Signes Française (LSF) tous les vendredis matins par un interprète diplômé.**

### **LA COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPEES (CDAPH)**

Elle est chargée de statuer sur toutes les demandes présentées par les personnes handicapées et leur famille.

Elle est composée de représentants du Conseil Général, de l'Etat, des Caisses d'Assurance Maladie, de la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que des représentants des personnes handicapées et de leurs familles.

### **INFOS PRATIQUES**

***Reconnaissance travailleur handicapé, orientation et formation professionnelles, AAH, cartes, prestation de compensation départementale du handicap. AEEH, scolarisation, formation, orientation.***

#### **Accueil, information, conciliation**

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30

**185 boulevard Leclerc à la Roche sur Yon**

Permanence en LSF : le vendredi de 9h30 à 12h30

**N° Vert : 0 800 85 85 01 (appel gratuit)**

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Fax : 02.51.47.10.52

#### **Adresse Postale**

##### **MDPH**

40 rue du Maréchal Foch

85923 La Roche sur Yon Cedex 9

#### **Site**

Vendee.fr

- Solidarité et éducation
- MDPH

## Réseau Passerelles

**1<sup>er</sup> dispositif national d'aide au départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap**

### ● Notre projet

Comme les autres, les **parents ayant un enfant en situation de handicap aspirent, eux aussi, à partir en vacances, en famille, sans se séparer de l'un des leurs**, pour se reposer, se dépayser, se retrouver...

Mais comme pour le reste de leur vie quotidienne, le chemin des vacances est parsemé de nombreuses embûches, d'incertitudes et de difficultés qui conduisent **43% des familles à renoncer à partir en vacances avec leur enfant handicapé** : trouver un hébergement adapté, s'assurer de l'accueil de son enfant au sein du club enfant du village de vacances, assurer la continuité de soins de l'enfant sur le lieu de séjour...

C'est pour cette raison qu'est né, en 2010, le Réseau Passerelles, dans le cadre d'un étroit partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, le Groupe KLESIA et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, le Réseau Passerelles s'est donné pour but de **promouvoir, faciliter et développer le départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap**.

Chaque été, le Réseau Passerelles propose aux familles des séjours familiaux de répit, au sein de lieu de vacances ordinaires, combinant une offre de logement adapté à leurs besoins et un **dispositif d'accueil et de prise en charge de leur enfant en situation de handicap, par une équipe professionnelle**, tout au long de leur séjour.

Depuis sa création, le Réseau Passerelles démontre, par son action, que non seulement l'accès aux vacances est possible pour toutes les familles, quel que soit le handicap de leur enfant, mais que ce temps de répit, tant attendu pour beaucoup, est d'une utilité essentielle dans leur vie, en termes de **resserrement des liens conjugaux et familiaux**, de **disponibilité au reste de la fratrie**, de répit si nécessaire à leur équilibre.





## ● Nos engagements

Depuis sa création, le Réseau Passerelles fonde l'ensemble de ses actions sur des engagements forts auprès des familles, en termes d'inconditionnalité de l'accueil, de qualité des prises en charge et de continuité d'accompagnement.

- 1 -

### L'inconditionnalité de l'accueil, quel que soit le handicap

Le premier principe du Réseau Passerelles c'est l'accompagnement de toutes les familles, quel que soit le handicap de leur enfant, parce que toute famille aspire à partir en vacances, tous ensemble, sans se séparer de l'un des leurs, notamment celles confrontées à une situation de grande dépendance, d'autisme fortement déficitaire, de troubles de la santé...

- 2 -

### L'inclusion dans les lieux de vacances ordinaires

L'idée novatrice du Réseau Passerelles, c'est également d'assurer un accueil et une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques des familles ayant un enfant en situation de handicap, mais au sein de lieux de vacances ordinaires, villages de vacances, hôtellerie de plein air, prenant en compte aussi les souhaits de la famille en termes de destination de vacances.

- 3 -

### La qualité professionnelle des prises en charge

La principale raison d'être du Réseau Passerelles est de proposer aux familles des temps d'accueil et de prise en charge de leur enfant handicapé, sur leur lieu de vacances, en fonction de leurs besoins, par des équipes professionnelles, renforcée et formées, afin de créer, dès les premiers instants un lien de confiance, déterminant pour garantir le répit des parents.

- 4 -

### Un accompagnement de l'ensemble de la famille

Au-delà de la prise en charge du handicap, le Réseau Passerelles promeut le droit aux vacances de l'ensemble de la famille, pour favoriser le répit des parents bien entendu, mais aussi en accordant une place toute particulière aux fratries, notamment sur les séjours familiaux de répit, afin que ce temps de séjour soit aussi, pour eux, de vraies vacances...

- 5 -

### Le refus de faire porter les surcoûts aux familles

L'organisation de temps d'accueil et de prise en charge des enfants en situation de handicap, sur le lieu de séjour des familles, entraîne des surcoûts, notamment en renfort de personnel. Le Réseau Passerelles se mobilise, aux côtés des familles, pour financer ces surcoûts, notamment sur les séjours familiaux par le biais des conventions de préfinancement.

- 6 -

### Le principe de continuité d'accompagnement des familles

Enfin, l'une des particularités du Réseau Passerelles, par rapport à d'autres dispositifs d'aide au départ en vacances, c'est de garantir aux familles, la reconduction de l'accompagnement, chaque année, en fonction de leurs souhaits, compte-tenu de la spécificité de leurs besoins et de l'espérance de vie, parfois limitée, de leur enfant...

## Les séjours familiaux

### Plus que du répit, de vraies vacances !

Chaque été, depuis 2010, le Réseau Passerelles organise des **Séjours Familiaux de Répit**, combinant une offre de logements adaptés aux besoins des familles et un **dispositif d'accueil et de prise en charge de leur enfant, par une équipe professionnelle, sur leur lieu de séjour**, pour vivre un vrai moment de vacances et de répit en famille.



“ Nous sommes partis, l'été dernier, avec le Réseau Passerelles et ce temps de vacances a été un moment formidable pour toute la famille. L'équipe était au top, très bienveillante, a su prendre en charge Hugo pour nous permettre de prendre un peu de temps pour nous et faire des activités avec ses deux frères, en sachant qu'il passait un très bon moment de son côté. Merci Passerelles !

Sandrine (Clermont-Ferrand)



**30 destinations** au sein de campings ou villages de vacances **ordinaires**, où nous accueillons **4 familles chaque semaine**.



Des **logements adaptés** aux besoins spécifiques de chaque famille, avec mise à disposition de matériel médical si nécessaire.



Une **équipe professionnelle** pour prendre en charge votre enfant, jusqu'à **35 heures par semaine**, au sein du Club Enfants Passerelles (**de 3 à 17 ans**).







Réseau d'écoute d'appui et  
d'accompagnement des Parents

Vendée Grand Littoral

## RESEAU PASSERELLES

Tour CIT - 3 rue de l'Arrivée - 75015 Paris

**Tel. 0 820 820 526**

e-mail : [contact@reseaupasserelles.org](mailto:contact@reseaupasserelles.org)

[www.reseau-passerelles.org](http://www.reseau-passerelles.org)

## Les séjours à la carte

Partir en individuel où vous voulez !



Vous préférez partir en formule individuelle (gîte, location...), sur une destination plus proche ou seulement pour quelques jours... Le Réseau Passerelles vous propose la formule Séjours à la Carte, qui consiste à **rechercher et financer une solution d'accompagnement sur votre lieu de vacances**, quelle que soit votre destination.

C'est **vous qui choisissez votre destination**, n'importe où en France, et qui réservez votre logement de vacances

Le Réseau Passerelles se charge de **trouver un intervenant pour prendre en charge votre enfant\*** sur votre lieu de séjour.

(\*) : Jusqu'à 35 heures par semaine

## Surcoûts pris en charge

Le répit commence dès la réservation !

Depuis toujours, le Réseau Passerelles se mobilise pour que les **familles puissent profiter pleinement de leurs vacances, sans surcoûts** liés à la prise en charge de leur enfant en situation de handicap sur leur lieu de séjour. En 2020, 92% des familles sont parties sans surcoût grâce à un large réseau de partenaires conventionnés avec le Réseau Passerelles.

# PRÉSENTATION DE VACANCES ET FAMILLES



## Vacances & Familles

*Ensemble pour l'accès aux vacances !*



## UN PEU D'HISTOIRE



Depuis près de **60 ans**,

**Vacances & Familles** favorise l'accès aux **vacances pour tous**

Elle accompagne chaque année, plus de **1000 familles** dans la construction et la réalisation de leurs projets de vacances

**En Vendée**, en 2021, ce sont **100 familles** qui ont ainsi put partir en vacances en bénéficiant de notre accompagnement



## NOTRE MISSION



- Accompagner des personnes et familles exclues des vacances dans une **démarche d'inclusion sociale** par un projet de vacances.
- Proposer des solutions de **vacances solidaires**





## LE PUBLIC ACCOMPAGNE



- V&F s'adresse **aux familles fragilisées par leurs conditions de vies** (rupture familiale, chômage, isolement, situation de handicap au sein de la famille...), qui :
  - n'auraient pas les moyens de partir en vacances autrement
  - sont bénéficiaires des aides aux vacances (CAF ou MSA)



## LES BIENFAITS DES VACANCES



**Pour soi** : découvertes, visites, rencontres, échanges, ... permettant de s'enrichir personnellement et de prendre du recul vis-à-vis des difficultés du quotidien

**Pour sa santé** : impact positif sur le moral, le stress, la santé mentale, le sommeil, ...

**Pour les liens familiaux** : se retrouver, partager de bons moments, se créer des souvenirs communs, ...

**Pour se remobiliser** : « déconnecter pour mieux se reconnecter » : retrouver de la motivation, du dynamisme, ...

**Dans la vie quotidienne** : adopter une autre hygiène de vie (alimentation, activité physique, temps en famille, ...)





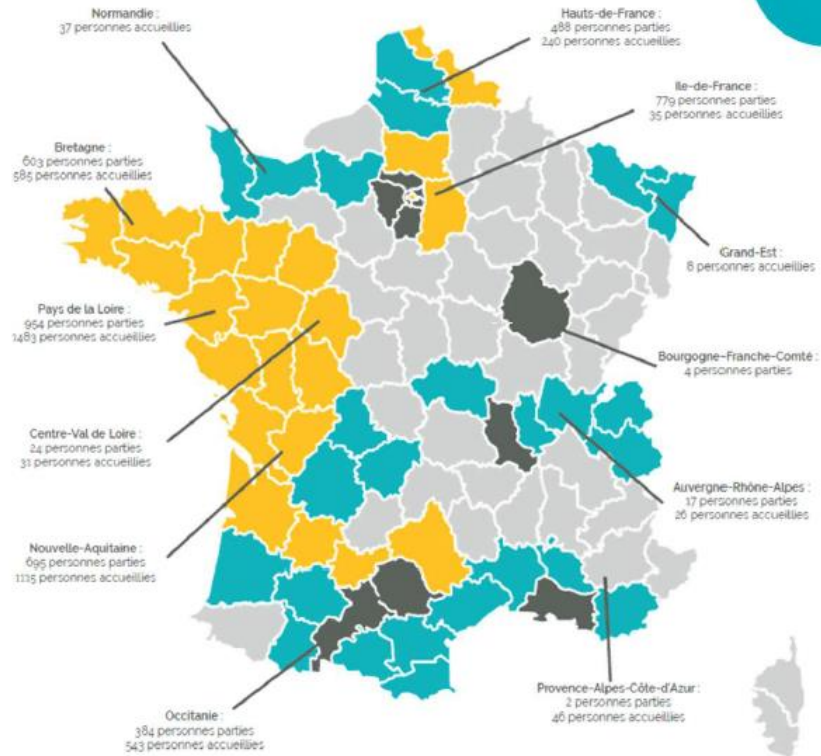
## NOS SPECIFICITES



- Un accompagnement **tout au long du processus** (avant, pendant et après le séjour)
- Des équipes de **bénévoles**
- Des **activités collectives**
- Des **structures individuelles** ou à partager
- Des séjours de 3 à 8 jours



## LES LIEUX DE SEJOUR





## LES HEBERGEMENTS



Maison / Logement  
individuel



Camping



Village Vacances



Bungalow toilé



Caravane



Mobil home



## LES ANIMATIONS



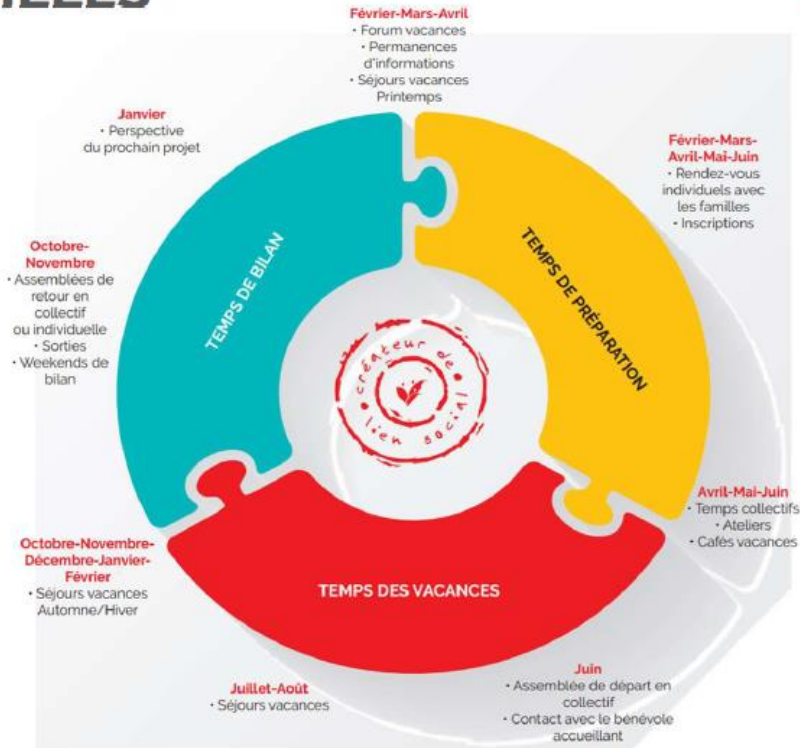
- **Au moins 2 animations par semaine sont prévues**, sur les lieux de séjour, par Vacances & Familles
  - pot d'accueil,
  - sortie découverte,
  - activités manuelles,
  - parc d'attraction, ...

Ces animations **sont comprises dans le coût du séjour**





# L'ACCOMPAGNEMENT VACANCES & FAMILLES



## L'ACCOMPAGNEMENT VACANCES & FAMILLES



Vacances & Familles propose un accompagnement individuel et collectif en trois étapes : avant, pendant et après le séjour.



### Se préparer

*Construire un projet vacances en étant bien accompagné*

- À l'écoute des familles, les bénévoles et les salariés de l'association aident les familles à :
- lever les freins au départ : psychologique, financier et matériel.
  - définir leurs besoins : destination, hébergement et animations.
  - construire leur projet : budget, transport et déroulement.



### En profiter

*Être bien accueilli pour vivre des vacances autrement*

- À son arrivée, chaque famille est accueillie par des bénévoles.
- Pendant le séjour, bénévoles et familles échangent et tissent des liens au travers des rencontres, des animations, et des activités organisées par l'association : une autre façon de découvrir nos territoires !



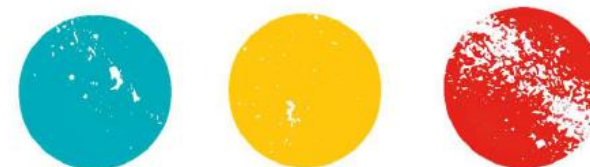
### Se relancer

*Au retour, mieux vivre le quotidien*

- Réapprécier les petits bonheurs en famille : se retrouver autour d'un repas, se raconter sa journée le soir venu, rire, jouer avec ses enfants, et surtout avoir l'envie de repartir en vacances, et se sentir capable de le faire.



## LE COÛT DE SEJOUR



- **Pour les familles**

- Les prix des hébergements sont lissés par l'association
  - ✓ Le coût du séjour est composé d'une **somme forfaitaire de 300€** et d'un montant de **19€ par nuit et par personne**
- La famille paye en fonction de la composition de la famille, de son quotient familial ainsi que du nombre de nuitées et du montant de ses aides aux vacances



## LES DIFFERENTS TYPES DE SEJOURS



- **Les séjours « classiques »**
  - À destination des familles sur les périodes de vacances scolaires (hors vacances de Noël et d'Hiver)
- **Les mini-séjours**
  - Séjours courts de 3 ou 4 nuitées pour des familles jamais parties en vacances. Présence de bénévoles sur le camping (début juillet en Vendée)
- **Les week-ends « répit parental »**
  - En fin d'année, pension complète, animations programmées



**Nous contacter :**



**Marion THIERY :**

02.51.06.34.54

07.81.90.62.07

[m.thiery@vacancesetfamilles.org](mailto:m.thiery@vacancesetfamilles.org)

**Site internet :**

<https://www.vacancesetfamilles.org/>

<https://www.vacancesetfamilles.org/>